|  |
| --- |
| CADRE DE REPONSE  MARCHE DE CONTROLES REGLEMENTAIRES ET VERIFICATIONS TECHNIQUES DES SITES ET EQUIPEMENTS DE France TRAVAIL  **N°009.25** |

**Le présent Cadre de réponse complété par le candidat constitue sa proposition technique.**

**Ce cadre est exhaustif : toutes les fiches ou rubriques doivent être renseignées par le candidat, selon les indications données au présent cadre de réponse ; le candidat n’a pas à produire d’autres informations ou documents que ceux étant expressément sollicités dans le présent cadre de réponse.**

**Si le candidat souhaite argumenter ses propos cela lui est possible si, et seulement si, il répond aux éléments demandés dans le cadre de réponse ci-dessous. Le candidat indique alors dans le cadre de réponse l’annexe à laquelle le notateur doit se reporter.**

|  |  |
| --- | --- |
| **A – Identification du pouvoir adjudicateur** |  |

**France Travail, Direction générale**

1 avenue du docteur Gley   
75987 Paris Cedex 20

|  |  |
| --- | --- |
| **B - Objet du marché** |  |

Le marché a pour objet la réalisation des contrôles périodiques réglementaires et des vérifications techniques ainsi la fourniture d’une prestation de veille réglementaire personnalisée et de suivi des prestations, à travers un portail en ligne effectuées à la demande de FRANCE TRAVAIL **FRANCE TRAVAIL**

Les prestations sont décrites au Contrat et au Cahier des charges fonctionnel et technique (CCFT).

|  |  |
| --- | --- |
| **C - Identification du candidat** |  |

Raison ou dénomination sociale et adresse du candidat (ou du mandataire en cas de groupement constitué en application des articles R2142-19 à R2142-27 du code de la commande publique) :

**A COMPLETER PAR LE CANDIDAT**

* Raison ou dénomination sociale :
* Adresse :
* Téléphone :

* Fax :
* Courriel :
* Personne à contacter pour toutes questions sur l’offre du candidat :

NB : L’ensemble des cadres ci-après est à redimensionner et/ou à dupliquer autant que de besoin

**1.** **PILOTAGE DU MARCHE**

***1.1*** ***Organisation et modalités de suivi de la prestation***

* + 1. ***Pilotage de l'accord-cadre apprécié en fonction de la procédure proposée pour le suivi de la prestation et la remontée d'information entre les interlocuteurs régionaux et nationaux de France Travail et du candidat et l’identification des profils envisagés comme interlocuteur dédié au niveau national et régional, la procédure d’alerte en cas d’observations graves***

*Le candidat présente notamment ici :*

*L’identification et les profils des interlocuteurs dédiés au niveau national et régional*

*L’organisation proposée pour la coordination des interlocuteurs envisagés en particulier :*

* *Les modalités d'échanges (circuit de remontée d'informations, fréquences, circuit de communication)*
* *Les modalités de prise en compte des observations et modifications de prestation demandées par France Travail, incluant l'information aux techniciens.*
* *La procédure et les modalités d'alerte en cas d'observations graves lors d'un contrôle. Il présente aussi les typologies de situations graves.*

***1.2*** ***Processus de suivi des prestations et modalités de traitement des dysfonctionnements***

***1.2.1 Présentation des modalités et processus de suivi de traitement des dysfonctionnements***

*Le candidat présente notamment ici :*

*Les modalités et processus de suivi des prestations et traitement des dysfonctionnements. Le candidat fait un point particulier sur le traitement des contrôles partiels et des coupures électriques non réalisées.*

*Le processus de suivi des prestations et traitement des dysfonctionnements, notamment pour les contrôles partiels et les coupures électriques*

*Les modalités de pilotage de la prestation en termes de standardisation des appréciations et de normalisation des classifications (instructions, formations, outils, plateforme de soutien aux techniciens). Non réalisées.*

*La modalité de remontée et l'échange d'informations ainsi que les délais.*

***1.3 Pilotage de la prestation apprécié en fonction du PCA (Plan de Continuité des Activités) mis en place en ce qui concerne les systèmes informatiques***

***1.3.1 Présentation de la procédure de contrôle, du délai (exprimé en heure) et les garanties de retour à la normale en cas de dysfonctionnement et existence d'un PCA adapté aux besoins de France Travail***

*Le candidat présente :*

*La procédure de contrôle, de complétude et d’exactitude des données présentes dans l'outil, incluant la périodicité, les points de contrôle et actions correctives.*

*Le délai exprimé en nombre d’heures et les garanties de retour à la normale en cas de dysfonctionnement ainsi que les protections des données et le back up*

*Le candidat présente le PCA qu’il compte mettre en œuvre*

**2. ERGONOMIE ET FONCTIONNALITES DE L’OUTIL DE SUIVI EN LIGNE DES PRESTATIONS ET DE LA PLATEFORME DE VEILLE REGLEMENTAIRES**

**2.1 *Capacité de l'outil de suivi en ligne appréciée au regard de la variété des informations et de la facilité à produire des synthèses des informations attendues (graphiques, textes, extractions de feuilles de calcul…)***

***2.1.1 Capacité de l'outil de suivi en ligne appréciée au regard de la variété des informations et de la facilité à produire des synthèses des informations attendues (graphiques, textes, extractions de feuilles de calcul, …)***

*Le candidat précise quels sont les formats d'exports et la capacité de synthèse de l’outil. Le candidat fournit les éléments permettant une connexion à une* ***session test.***

*L’ergonomie et les fonctionnalités de l’outil seront appréciées dans le cadre de l’audition*

***2.1.2 Capacité de l'outil de suivi en ligne appréciée au regard de l’intérêt pour France Travail des fonctionnalités proposées en sus de celles prévues au CCFT***

*Le candidat présente impérativement l’outil de suivi en ligne. A l’appui de sa présentation tout élément de nature à apprécier les fonctionnalités de l’outil, de la diversité des informations diffusées dans le cadre des veilles et joint des illustrations de veilles réalisées.*

***2.2 Fonctionnalités mises en place pour la transmission des données vers AD2S et fonctionnalités de la plateforme de veille règlementaires en sus de celles prévues au CCFT***

***2.2.1 Fonctionnalités mises en place pour la transmission des données vers AD2S***

*Le candidat présente impérativement comment toutes les informations de l’outil de reporting sont transmises vers AD2S telles que décrites dans l’article 5.2.1.4 du CCFT*

*Les fonctionnalités mises en place pour la transmission des données vers AD2S seront appréciées dans le cadre de l’audition*

***2.2.2 Fonctionnalités de la plateforme de veille règlementaires***

*Le candidat présente impérativement l’ensemble des fonctionnalités de la plateforme de veille règlementaires en sus de celles décrites au CCFT. Il prend en compte* *l’enrichissement de la base de données par la mise en ligne régulière des nouveaux textes applicable ; la proposition d’information décryptée et personnalisée au contexte de France Travail, par un commentaire de chaque texte, et la transmission des alertes par mail pour les nouveaux textes commentés*

*Les fonctionnalités de la plateforme de veilles règlementaires seront appréciées dans le cadre de l’audition*

**3. Prise en compte des émissions de gaz à effet de serre dans l’accomplissement de la prestation**

*France Travail, en accord avec les objectifs de réduction des émissions que s'est fixée la France, souhaite réduire l'impact indirect de ses activités sur le changement climatique. La réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses prestations achetées constitue un levier central dans l'atteinte de cet objectif.*

***3.1 – Les émissions associées à la prestation***

***3.1.1 Quelle est la consommation moyenne (L/100km) de l'ensemble de la flotte de véhicules que vous allez mobiliser dans le cadre de cette prestation ?***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Méthodologie* | *Prendre la consommation (L/100km) de chacun de vos véhicules, et faire une moyenne.  NB : pour un véhicule électrique, on considère que les émissions sont de 0L/100km. En effet, la fabrication du véhicule n'est pas comptabilisée ici, tout comme elle ne l'est pas pour les véhicules thermiques.* | |
| *Exemple* | *Véhicule A, 3 exemplaires : consommation de 8L/100km Véhicule B, 1 exemplaire : consommation de 4,9L/100km Véhicule C, 1 exemplaire : consommation de 0L/100 km  Consommation moyenne = (3\*8+1\*4,9+1\*0)/(3+1+0) = 7,225  => La consommation moyenne de la flotte de véhicules mobilisée dans le cadre de cette prestation est de 7,225L/100km* | *Type de réponse attendue* |
| Cadre de réponse(*L/100km)* | | |
|  | | |

***3.1.2 Parmi l'ensemble des ordinateurs que vous utiliserez pour réaliser la prestation, quelle est la part (%) :***

***1) D'ordinateurs reconditionnés ;***

***2) D'ordinateurs neufs et labellisés (TCO, EPEAT, Ange Bleu, Cygne Nordique ou Ecolabel européen)***

***3) D'ordinateurs neufs et non labellisés***

***Le total doit faire 100%***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Méthodologie* | *Indiquez le nombre et la part en pourcentage des ordinateurs exactement comme dans l’exemple.* | |
| *Exemple* | *- 11 sur 50 ordinateurs sont reconditionnés => 22%*  *- 5 sur 50 ordinateurs sont neufs et labellisés => 10%*  *- 34 imprimantes sur 50 sont neufs et non labellisés => 68%* | *Type de réponse attendue* |
| Cadre de réponse (*%*) | | |
|  | | |